

## CAPSULE d'INFORMATION (#27)



### Code de conduite pour les proprios d'embarcations à moteur...

Principe #1. - **éviter de circuler en eau peu profonde** afin de ne pas remettre les sédiments, contenant notamment du phosphore, en suspension. Rappelons que la présence de phosphore est la cause première de l'éclosion des algues bleu-vert.

Principe #2. - **limiter la production de vagues au maximum**. Ces dernières sont source d'érosion importante des rives, ce qui amène le déracinement des arbustes en première rangée. Rappelons que la rive joue un rôle de protection pour le maintien de la qualité de l'eau.

#### Une CONDUITE ÉCORESPONSABLE:

1. Ne pas circuler en eau peu profonde, i.e. moins de 3 mètres
2. Circuler à moins de 10 km/heure aux endroits où le lac est étroit
3. Circuler à moins de 10 km/heure à moins de 30 mètres du rivage
4. Circuler à plus de 30 mètres des baigneurs et des petites embarcations
5. Ne pas faire des accélérations ou des arrêts brusques
6. Ne pas tourner en « rond serré »
7. Toujours disposer des ordures de façon adéquate (donc pas dans le lac)
8. Toujours laver son embarcation lorsque l'on change de lac

L'intensité des vagues est normalement en lien avec la vitesse de votre embarcation. Cependant, certains bateaux peuvent occasionner de plus grosses vagues à basse vitesse plutôt qu'à haute vitesse. **Vous connaissez votre embarcation, ... vous seul pouvez éviter les vagues indésirables.**

En résumé, il s'agit d'une question de **CIVISME NAUTIQUE** afin de protéger notre environnement et de respecter nos voisins.